

DEC141362DR17

Décision portant nomination d'Yvelise Raskin aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR6226 intitulée Institut des sciences chimiques de Rennes

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte n°6226 intitulée Institut des sciences chimiques de Rennes et nommant Jean-Luc Adam en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 27 mars 2014 ;

Considérant qu'Yvelise Raskin a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation régionale Bretagne - Pays de la Loire du 06 au 08 novembre et du 25 au 27 novembre 2013,

DECIDE :

Article 1^{er} : Yvelise Raskin, ingénieure de recherche de 2^{ème} classe, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°6226 intitulée Institut des sciences chimiques de Rennes, à compter du 01 janvier 2014.

Yvelise Raskin exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Yvelise Raskin est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 23 avril 2014

Le directeur de l'unité

Jean-Luc ADAM

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Clarisse DAVID

Visa du président de l'Université de Rennes 1

Guy CATHELINÉAU